

« Du bonheur à donner ! »

Tel est le titre du dossier sur l'appel aux vocations spécifiques dans l'Eglise réalisé dans la dynamique du synode (*principe 3 : appeler, former et soutenir des acteurs de la mission*). Vous en trouverez une présentation dans ce numéro.

La mission est l'affaire de tous. De par leur baptême, les chrétiens se doivent de témoigner de leur foi. Certains sont amenés à se mettre au service d'une manière particulière : les prêtres, diacres et laïcs chargés de mission.

Dans notre diocèse la situation est contrastée. Fruits du concile Vatican II, les diacres et laïcs missionnés ont pris place dans le paysage ecclésial. Si le nombre de prêtres diminue dans notre diocèse, la situation n'est pas généralisable. D'autres régions du monde connaissent une situation inverse : l'Asie, l'Afrique voient s'épanouir de nombreuses vocations. Le témoignage du Père Aristide Gonsallo sur les vocations presbytéral au Bénin en est une illustration.

Dieu continue à appeler. Cependant l'appel de Dieu a besoin de médiations humaines pour se faire entendre, pour être discerné et mûri. Ainsi l'appel est aussi l'affaire de tous. Le dimanche des vocations, le 3 mai cette année, nous le redit. Aujourd'hui, des jeunes se posent la question d'une vocation spécifique. Les enquêtes réalisées par la pastorale des vocations auprès d'eux révèle un nombre significatif de jeunes qui se posent ou se sont posés la question d'une vocation spécifique. Par qui sont-ils soutenus ? Parfois l'entourage est réticent à cette perspective. Dans ce numéro d'Eglise d'Anjou, les témoignages de proches (parents d'un prêtre, frère d'une carmélite, femme d'un diacre) expriment la fécondité d'accompagner un proche sur ce chemin.

La pastorale de l'appel n'est pas réservée aux vocations spécifiques : prêtres, diacres, religieuses, religieux, laïcs consacrés. Nous avons à la cultiver dans tous nos lieux ecclésiaux : paroisses, mouvements, services... Les « petits » appels préparent les plus grands. Les petits « oui » ... les grands « oui ».

Abbé Jean Pelletier, délégué épiscopal, responsable du service des ministres ordonnés et des laïcs en charge ecclésiale.